

ATTESTATION DE PAIEMENT ET D'INSCRIPTION

Je soussignée Christel REMIR, Chargée de Formation - Mastère Spécialisé de l'ESTP, atteste que :

Madame KOFFI Sounou Blédja Marie-Karen
Né(e) le 07/01/2002 à Plateau - COTE D'IVOIRE

A procédé au 1er versement des frais de scolarité du Mastère Spécialisé « Management dans les Entreprises de Construction » en temps plein validant sans réserve son inscription pour la session 2025/2026.

Cette inscription lui confère le statut étudiant pour l'année universitaire 2025/2026

La date de rentrée se déroulera le lundi 6 octobre 2025.
La date d'entrée tardive autorisée est le lundi 6 octobre 2025.

Fait à Paris, le vendredi 16 mai 2025
Pour valoir ce que de droit

Christel REMIR
Chargée de Formation
Mastère Spécialisé

